



BUDGET PRIMITIF 2020

Note de présentation synthétique

Conformément aux articles L 2313, L 3312-1 et L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif.

BUDGET PRINCIPAL

Le budget proposé pour l'exercice 2020, s'équilibre à :

- **Fonctionnement :**
 - Dépenses : 9 550 720,65 €
 - Recettes : 9 550 720,65 €

- **Investissement :**
 - Dépenses : 5 532 688,49 €
 - Recettes : 5 532 688,49 €

1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les charges réelles de fonctionnement sont prévues en hausse de 1,3 % entre 2019 et 2020.

DEPENSES

Les charges à caractère général s'élèvent à 2 091 180 € (soit une baisse de 38 120 € par rapport au budget précédent). Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement de la collectivité et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, travaux d'entretien des bâtiments, entretien de voirie et des réseaux, impôts et taxes, primes d'assurance, contrats de maintenance, entretien des biens mobiliers et des véhicules, fournitures scolaires ...

Cette baisse s'explique par les ajustements dus au Covid 19 qui contrebalancent des hausses visant à s'adapter aux besoins des services.

Les charges de personnel s'établissent à 4 505 100 €, en augmentation de 4 % par rapport au budget 2019.

Cette augmentation relève des recrutements 2019 qui se repercutent en 2020 sur une année pleine (médiathèque, espaces verts) ainsi que de la hausse des besoins en entretien des locaux

Le solde de cette augmentation est dû au Glissement Vieillesse Technicité.

Le chapitre 014 retrace la part départementale de la taxe de séjour, ce chapitre correspond aux sommes qui seront remboursées à ce titre. La recette équivalente apparaît en recettes.

Les charges de gestion courante s'élèvent à 1 259 250 € en baisse de 2,26 %.

Dans ce compte nous trouvons les indemnités des élus, les participations aux divers organismes, dont SDIS, SYDEC, EMMA, SIPA, ainsi que les subventions au CCAS et aux diverses associations.



Cette baisse est essentiellement due à l'intégration des emprunts de la commune qui entraîne une baisse de notre participation au sein du nouveau syndicat.

Les charges financières sont prévues à 190 695 € du fait de l'emprunt contracté en 2019 et de l'intégration des emprunts portés par le SIEAM.

Pour rappel, au 1^{er} janvier, avant toute nouvelle décision, la dette s'élève à 6 131 741,74 €.

Les opérations d'ordre s'élèvent à 717 412 €.

Dépenses imprévues à hauteur de 150 000 €.

Le Virement à la section d'investissement peut donc s'élever à : 592 983,65 €.

CHAPITRE	Crédits ouverts 2019	BP 2020
011 – Charges à caractère général	2 129 300 €	2 091 180 €
012 – Charges de Personnel	4 332 200 €	4 505 100 €
014 – Atténuations de charges	26 000 €	30 000 €
65 – Autres charges de gestion courantes	1 288 305 €	1 259 250 €
66 – Charges financières	207 748 €	190 695 €
67 – Charges exceptionnelles	3 100 €	14 100 €
022 – Dépenses imprévues	76 900 €	150 000 €
023 – Virement à l'investissement	2 319 988 €	592 983,65 €
042 – Opérations d'ordre	487 560 €	717 412 €
TOTAL	10 871 101 €	9 550 720,65 €

RECETTES

Les recettes réelles sont en baisse de 6,64 % soit moins 609 701 €.

CHAPITRE	BP 2019	BP 2020
013 – Atténuations de charges	120 000 €	75 000 €
70 – Produits des services	601 500 €	495 725 €
73 – Impôts et charges	6 184 085 €	6 081 909 €
74 – Dotations et participations	1 619 300 €	1 491 590 €
75 – Autres produits de gestion courante	642 980 €	411 950 €
76 – Produits financiers	90 €	80 €
77 – Produits exceptionnels	3 000 €	5 000 €
002 – Résultat de fonctionnement reporté	1 485 988 €	787 466,65 €
042 – Opérations d'ordre	214 158 €	202 000 €
TOTAL	10 871 101 €	9 550 720,65 €

Les atténuations de charges pour 75 000 € comprennent le remboursement des rémunérations du personnel en arrêt de travail.



Le produit des services diminue de 105 775 € du fait des conséquences sur les recettes de la saison culturelle, sur l'activité de l'aire de camping-car, sur l'activité de l'accueil de loisir et de l'annulation des 10 km.

Impôts et taxes s'élèveront à 6 081 909 € soit une baisse de 102 176 € essentiellement dû à la baisse attendue des produits de la taxe d'électricité, des droits de mutation, des redevances pour occupation du domaine public et des droits de place. Le dynamisme de la commune atténue cette baisse avec un produit attendu des impôts en hausse de 4,4% du fait de l'évolution des bases physiques et de l'augmentation des valeurs locatives (0,9%).

Les dotations et participations sont prévues à hauteur de 1 491 590 €. Elles sont composées principalement des dotations de l'état (DGF, Solidarité Urbaine et de Péréquation). Ce poste connaît une baisse de 127 710 €, la commune n'étant plus éligible à la Dotation Urbaine de Solidarité, et la participation CAF à l'accueil de loisirs ainsi que celle du département au transport scolaire devant être ajusté à l'activité des services.

Les autres produits de gestion courante pour 411 950 € sont essentiellement composés de l'excédent du budget annexe Forêt et des loyers perçus par la commune.

2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses de la section investissement 2020 s'élèvent à 2 343 769,49 €.

A cela s'ajoute 3 188 919 € de restes à réaliser 2019

DEPENSES

Les principaux postes sont :

- Etude faisabilité du barreau Est : 60 050 €
- Achat de matériel Services Techniques : 95 056 €
- Etudes de maîtrise d'œuvre de la rénovation de l'école Gensous : 54 200 €
- Aménagement cimetière : 22 782 €
- Aménagement plaine sportive : 19 500 €
- Stade Rémy GOALARD ; Mise aux normes main courante : 60 109 €
- Rénovation piste cyclable derrière UCPA : 35 000 €
- Plan Plage lacustre : 43 109 €
- Participation voirie MACS : 121 416 €
- Aménagement place pôle d'Animation (salle A Noste) : 187 000 €
- Embellissement des quartiers : 10 000 €
- Etude hydraulique route de St Geours de Maremne : 14 000 €
- Etude aménagement paysager arrière Police Municipale : 15 000 €
- Cheminement accès ALSH Parking : 14 000 €
- Enveloppe travaux pluvial : 20 000 €
- Giratoire route de Magescq (PUP) : 228 300 €
- Travaux en régie : 202 000 €



CHAPITRE	BP 2019	
16 – Emprunts et dettes	910 600 €	565 000€
204 – Subventions d'équipements versées	7 170 €	5 002 €
Opérations d'équipement	5 007 165 €	1 399 407,49 €
040 – Opérations d'ordre	214 158 €	202 000 €
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	578 953 €	172 360 €
041 – Opérations patrimoniales	822 017 €	0 €
TOTAL	7 540 063 €	2 343 769,49 €

RECETTES

Les recettes s'élèvent à 4 447 503,54 €.

Restes à réaliser au 31/12/19 : 1 085 184,95 €.

CHAPITRE	BP 2019	BP 2020
10 – Dotations, fonds divers et réserves	1 835 013 €	2 871 393 €
13 – Subventions d'équipements	1 899 307 €	163 714,89€
16 – Emprunts et dettes assimilés	1 000 000	100 000€
021 – Virement de la section de fonctionnement	2 271 926 €	592 983,65 €
024 – Produit de cessions d'immobilisations	2 000 €	2 000 €
040 – Opérations d'ordres	355 000 €	487 560 €
041 – Opérations patrimoniales	822 017 €	0 €
TOTAL	8 317 823 €	4 447 503,54€

Elles sont constituées :

- de la dotation aux amortissements : 717 412 €
- du FCTVA : 295 300 €
- de la Taxe d'aménagement : 300 000 €
- du virement de la section de fonctionnement : 592 983,65 €
- de subventions : 163 714,89 €
- d'un emprunt : 100 000 € qui sera mobilisé si nécessaire en fonction des conditions de l'exécution budgétaire.

**BUDGETS ANNEXES****BUDGET POLE LOCATIF**

FONTIONNEMENT	BP 2019	BP 2020
Dépenses de fonctionnement	12 065 €	12 707 €
Recettes de fonctionnement	12 065 €	12 707 €
INVESTISSEMENT	BP 2019	BP 2020
Dépenses d'Investissement	8 000 €	50 450 €
Recettes d'investissement	16 625 €	110 793 €

Ce budget retrace les opérations concernant les revenus de location et le remboursement du prêt.

En 2020 la vente du local de l'auto-école va se concrétiser, permettant ainsi de rembourser l'ensemble du prêt ayant permis l'acquisition de ce bâtiment.

Ce budget annexe aura vocation à être soldé dès que l'ensemble des opérations comptables auront été réalisées.

BUDGET FORET

FONTIONNEMENT	BP 2019	BP 2020
Dépenses de fonctionnement	557 270 €	510 775 €
Recettes de fonctionnement	717 190 €	723 392 €
INVESTISSEMENT	BP 2019	BP 2020
Dépenses d'Investissement	33 620 €	38 060 €
Recettes d'investissement	33 620 €	38 060 €

Le budget de fonctionnement correspond en dépenses aux travaux d'entretien de la forêt et en recettes aux prévisions de vente des bois.

BUDGET CAMPING

FONTIONNEMENT	BP 2019	BP 2020
Dépenses de fonctionnement	614 537 €	408 662 €
Recettes de fonctionnement	760 160 €	703 843 €
INVESTISSEMENT	BP 2019	BP 2020
Dépenses d'Investissement	317 608 €	351 074 €
Recettes d'investissement	317 608 €	351 074 €

Les dépenses de fonctionnement baissent du fait de l'absence de reversement au budget principal de l'excédent 2019.

L'excédent de ce budget doit permettre de garder les marges de manœuvre nécessaires pour s'adapter au déroulement de la saison.

Les recettes de fonctionnement correspondent à la redevance de la SOGITCS.

Les dépenses d'investissement correspondent au remboursement du capital des emprunts.

**BUDGET CENTRE SPORTIF DE L'ISLE VERTE** ID : 040-214003105-20200702-DELIB20_047_1-DE

FONTIONNEMENT	BP 2019	BP 2020
Dépenses de fonctionnement	178 640 €	135 340 €
Recettes de fonctionnement	178 640 €	192 090 €
INVESTISSEMENT	BP 2019	BP 2020
Dépenses d'Investissement	2 255 546 €	510 084 €
Recettes d'investissement	2 255 546 €	510 084 €

Pas de reversement de l'excédent 2019 au budget principal pour garder des marges de manœuvre face aux conséquences de la crise sanitaire sur l'activité du centre.

Pour l'investissement les dépenses sont constituées essentiellement des remboursements d'emprunts et des travaux d'aménagement du Pole de Sport de Pleine Nature de l'Isle Verte.